



Sucession d'un grand parents

Par **Deterre sandra**, le **20/12/2016 à 15:58**

Bonjour,

Ma soeur et moi nous sommes héritières de la succession de notre grand mère qui est décédée en mars étant donné que notre père est décédé en 1973. Le notaire nous informe que notre grand mère avait un usufruit de 56.000 € qu'elle avait dépensés plus sont mari qui n'était pas notre grand père et qui lui avait fait une procuration de ses comptes avant son décès. Donc ma soeur et moi devons rembourser cette créance usufruit qui sera déduite sur notre succession et redonnée à notre oncle, fils du mari de ma grand mère devons nous accepter ?

Et surtout est ce que c'est normal ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **20/12/2016 à 18:09**

Bar,

Vous avez peut être intérêt à refuser purement et simplement la succession.